

---

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le vendredi 10 décembre 2021 à compter de 9 h par vidéoconférence, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.**

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

**Sont présents virtuellement:**

Monsieur le conseiller Alphée Moreau  
Monsieur le conseiller Steve Lefebvre  
Monsieur le conseiller Nicolas Malette  
Madame la conseillère Anne Potvin  
Monsieur le conseiller Gaétan Guindon  
Monsieur le conseiller Neil Gagnon  
Monsieur le conseiller Mathieu Caron  
Madame la conseillère Jocelyne Lyrette  
Monsieur le conseiller Robert Bergeron  
Madame la conseillère Carole Robert  
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen  
Madame la conseillère Véronique Danis  
Monsieur le conseiller Ronald Cross  
Monsieur le conseiller Roch Carpentier

**Municipalités représentées**

Aumond  
Bouchette  
Cayamant  
Déléage  
Denholm  
Egan-Sud  
Gracefield  
Grand-Remous  
Kazabazua  
Low  
Lac Ste-Marie  
Montcerf-Lytton  
Messines  
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

**Est absent :**

Monsieur le conseiller Laurent Fortin  
Madame la conseillère Julie Jolivette  
Madame la conseillère Francine Fortin

Blue Sea  
Bois-Franc  
Maniwaki

**Sont aussi présentes :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Chantal Rondeau, directrice générale, madame Joelle Lafrenière, chargée de projet à la direction générale et madame Julie Thérien, adjointe au greffe.

---

## OUVERTURE DE LA RENCONTRE

---

**Ouverture de la séance par la préfète**

Monsieur le conseiller Nicolas Malette déclare la séance ouverte à 9 h 00. Madame la préfète mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été notifié tel que requis aux membres du Conseil.

2021-R-AG373

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 10 décembre 2021**

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

---

2021-R-AG374

**Modification de la résolution 2018-R-AG207 – Projet Route Maniwaki-Témiscamingue – Autorisation de signature – Convention d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAHM) dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)**

---

**Considérant** la résolution 2018-R-AG207 adoptée par le Conseil de la MRC à l'occasion de sa séance ordinaire tenue le 19 juin 2018, autorisant la directrice générale de la MRC à déposer une demande dans le cadre de l'appel à projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour le dossier « Route Maniwaki-Témiscamingue »;

**Considérant** qu'un avenant doit être signé en suivi de la convention intervenue, afin d'autoriser une prolongation de l'aide financière au-delà du 31 décembre 2021 et qu'il convient de modifier les signataires autorisés;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alphée Moreau, appuyé par madame la conseillère Véronique Danis, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la résolution 2018-R-AG207 afin d'autoriser, de façon non nominative, la directrice générale de la MRC ou la directrice générale adjointe et greffière de la MRC à signer l'avenant à intervenir suite à la convention signée entre la MRC et le MAMH concernant le financement demandé via le FARR pour le dossier de la Route Maniwaki-Témiscamingue, ainsi que tout document futur relatif à ce dossier, s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

---

**VARIA POUR INFORMATION**

---

Aucun Varia.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC**

---

Aucune question du public reçue préalablement à la tenue de la présente séance.

---

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

2021-R-AG375

**Clôture de la séance**

---

Monsieur le conseiller Neil Gagnon propose et il est résolu de clore la présente séance à 9 h 08.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Chantal Lamarche**  
Préfète

---

**Me Véronique Denis**  
Directrice générale  
adjointe et greffière

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*